



Certificat professionnel

Chargé d'information, d'accueil et d'orientation

Tronc commun : titre professionnel Chargé d'accompagnement social et professionnel

Chargé d'information, d'accueil et d'orientation

Crédits : 54 ECTS code CP2900A (RNCP non inscrit)

Niveau d'entrée : bac ou niveau bac - Niveau de sortie : certification de niveau IV

Objectifs et compétences visées

La formation vise à préparer aux fonctions d'accueil/information et orientation qui supposent une approche :

- des acteurs et institutions de l'intervention sociale/insertion professionnelle ;
- de l'interaction avec différents publics et notamment les publics en difficulté ;
- du territoire afin de pouvoir contextualiser et situer une demande ;
- de son propre parcours et projet professionnel afin de mieux se situer dans son cadre d'intervention et particulièrement dans la relation d'aide et de conseil ;
- des méthodes d'entretien, de recueil et traitement de l'information.

Le chargé d'accueil, d'information et d'orientation écoute la demande, fait un diagnostic sur la situation de la personne, l'informe, l'oriente dans les domaines de l'emploi, de l'accès au droit, à la santé, au logement, à la citoyenneté ou dans un parcours de formation professionnelle en instaurant une relation de coopération et de confiance. Il travaille en réseau avec les partenaires locaux.

Public concerné

Salariés en activité, en congé individuel de formation, en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi, contrats d'apprentissage.

Conditions d'accès

Etre titulaire du baccalauréat ou niveau bac (ou équivalent).

OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience) ou la VAPP (validation des acquis personnels et professionnels) - se rapprocher de notre service accueil pour les modalités de validation.

De bonnes capacités d'expression écrite et orale sont nécessaires pour tirer profit de la formation et pour exercer l'activité professionnelle visée.

Débouchés

Poursuite vers le Titre professionnel de niveau III Chargé d'accompagnement social et professionnel (CPN4200A)

Conditions de délivrance

Valider les 6 unités d'enseignement qui composent le certificat par une note égale ou supérieure à 10/20 et avoir rédigé un rapport de validation en lien avec le champ professionnel visé par le certificat (UA2322).

Le certificat professionnel peut être demandé dans un délai de **4 ans maximum**.

Certificat professionnel

Chargé d'information, d'accueil et d'orientation
CP2900A - 54 ECTS

		ECTS	Modalités	Examens	Coefficients
ENSEIGNEMENTS ANNUELS					
TET003	Méthodes de recherche et traitement de l'information : entretiens et questionnaires professionnels	8	cours		1
SEMESTRE 1					
AST004	Institutions et acteurs de l'intervention sociale : accueil, information, orientation	6	cours		1
CCE001	Outils et démarche de la communication écrite et orale	4	cours		1
TRS001	La relation aux publics en situations d'accompagnement	6	cours		1
SEMESTRE 2					
TET007	Recherche d'informations : théorie et pratique sur le web	6	cours		1
TET099	Analyse de son parcours et positionnement professionnel	6	cours		1
UA2322	Rapport de validation	18	rapport		

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Coefficients : chaque enseignement fait l'objet d'une validation propre par capitalisation

Modalités d'évaluation : rapport/dossier à rendre - examen sur table

Calendrier prévisionnel 2018-2019

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le lundi	4 juin 2018	
Inscriptions jusqu'au	mer. 31/10/18	ven. 29/03/19
Début des cours	lun. 17/09/18	lun. 25/02/19
Interruption des cours	sam. 15/12/18	-
Reprise des cours	lun. 07/01/19	-
Fin des cours	sam. 09/02/19	ven. 28/06/19
Semaine de révisions	semaine du 11/02/19	semaine du 01/07/19
Examens 1ère session	semaine du 18/02/19	semaine du 08/07/19
Examens 2nde session	quinzaine du 02/09/19 au 14/09/19	

** Document non contractuel - les informations contenues peuvent donner lieu à des modifications **

Conservatoire national des arts et métiers de La Réunion

Equipe pédagogique nationale Travail



CP2900A
2018/2019

Chargé d'information, d'accueil et d'orientation

Conservatoire national des arts et métiers

Expérience professionnelle

Les élèves n'ayant jamais exercé des activités d'information, d'accueil ou d'orientation doivent compléter la formation par un stage d'un mois et demi, et rédiger un rapport de validation en lien avec le champ professionnel visé par le certificat. Ce rapport de validation doit présenter et analyser une situation d'information, d'accueil ou d'orientation de public observée ou conduite par l'élève – selon le cas – dans le cadre de sa pratique professionnelle, d'une activité bénévole ou durant le stage.

Si l'élève poursuit sur le Titre professionnel Chargé d'accompagnement social et professionnel (CPN4200A), il doit, à la fin de sa formation, attester d'une expérience professionnelle de 18 mois. Si cette expérience a été acquise dans un autre domaine que l'accompagnement social et professionnel, elle devra être complétée par un stage de 3 mois (stage du certificat professionnel compris) visant à être confronté à des activités d'accompagnement.

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h en alternant regroupements en présentiel et webconférences. Vous avez la possibilité de suivre les regroupements via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence ou en différé). **2 présences par UE et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens.** Les élèves qui suivent les enseignements en alternance, devront justifier de leur présence en centre à raison d'une journée de 7 heures hebdomadaire. Le planning est consultable sur le site Internet www.cnam.re

Fréquence des cours

	UE semestrielle		UE annuelle
	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	12 regroupements		
Cours	6 regroupements	7 regroupements	12 regroupements
	+	+	+
	7 webconférences	7 webconférences	12 webconférences
Alternance : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation			
durée d'un regroupement et d'une webconférence : 1H20			

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques (cf. programme au recto).

Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits.

Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. L'élève peut faire valoir son UE ainsi capitalisée dans d'autres parcours de formation où celle-ci est présente

Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande.

Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur votre espace personnel ou directement au centre régional du Port.

Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.



Pour en savoir plus, <http://metiers-social.cnam.fr/>

Centre régional du Port

18 rue Claude Chappe ZAC 2000
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re

du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis

Contact : Stéphanie LATCHOUMY
slatchoumy@cnam.re

18, rue Marius et Ary Leblond
tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90 46
permanences de 15h00 à 21h00 du lundi au vendredi
et de 8h00 à 12h00 le samedi matin

Tarifs 2018-2019

Les tarifs ci-après sont donnés à titre indicatif et sont révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration. Nous nous tenons à votre disposition pour obtenir un devis détaillé.

Tarif prise en charge individuelle	individuel payant	demandeur d'emploi *
Frais de dossier ¹	18€	18€
Droit d'inscription forfaitaire ²	200€	200€
Droit complémentaire par UE (tarification hors FOAD)	60€ / ECTS	Cat. 1 à 4 : 12€ / ECTS Cat. 5 à 8 : 36€ / ECTS
Droit complémentaire par UE ³ (tarification FOAD)		200€ / UE
Rapport d'expérience professionnelle	300€	300€

* sur présentation des justificatifs (cf. pièces à fournir pour l'inscription)

Cat. 1 à 4 : inscrit à Pôle emploi en catégories 1 à 4

Cat. 5 à 8 : inscrit à Pôle emploi en catégories 5 à 8 - tarif applicable UNIQUEMENT après accord de la direction.

Tarif prise en charge employeur

Dans le cadre d'un contrat ou d'une période de professionnalisation, la formation est prise en charge par l'entreprise via son OPCA (organisme collecteur des cotisations de formation) et le stagiaire bénéficie d'une rémunération.

N'hésitez pas à consulter nos conseillers pour étudier le financement le plus approprié.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle : plan de formation de l'entreprise, congé individuel de formation (Cif), contrat/période de professionnalisation, contrat de sécurisation professionnelle (CSP), convention de reclassement professionnel (CRP)...

Tarif validation⁴

	Tout public
VAE - validation de l'expérience professionnelle	1200€
VAPP - validation des acquis Personnels & Professionnels	520€
VES - validation des études supérieures	300€

VAE pour valider tout ou une partie d'un diplôme par l'expérience ; VAPP pour obtenir l'accès à un diplôme par l'expérience sans avoir les pré-requis nécessaires ; VES pour valider ses études supérieures et obtenir des équivalences au Cnam. Demandez un rendez-vous avec notre conseillère en validation.

¹ pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement - ² droit individuel de base d'un montant forfaitaire de 200 € payable au titre de chaque année universitaire d'inscription - ³ pour les unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas ouvertes ni proposées à La Réunion mais dont les enseignements sont dispensés en formation ouverte à distance (FOAD) dans un autre centre organisateur Cnam, le tarif est de 200€/UE quel que soit la prise en charge - ⁴ Les frais d'inscription sont inclus.

“Ma réussite,
c'est le cnam !”

